



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2023

OBJET :

DE-23-12-1-10) ACQUISITION DE BIENS IMMOBILIERS SIS 39 AVENUE DE LA REPUBLIQUE ET 153 RUE DE FONTENAY AUPRES DE L'EPFIF

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 07 décembre 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. MICHON, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT.

Absents excusés : M. PITAVY (pouvoir à Mme TOP), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE), M. EPINAT (pouvoir à Mme GALL).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu la délibération DE-21-04-1-20 en date du 14 avril 2021, approuvant la nouvelle convention d'intervention foncière entre la commune et l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ;

Vu l'acte authentique signé le 22 novembre 2021 transférant la propriété des immeubles sis 39 Avenue de la République et 153 rue de Fontenay, lot numéro 19 au bénéfice de l'EPFIF ;

Vu l'avis en date du 20 novembre 2023 de la Direction nationale d'interventions domaniales ;

Considérant la proposition de la commune d'acquérir les immeubles sis 39 Avenue de la République et 153 rue de Fontenay, lot numéro 19 auprès de l'EPFIF ;

Considérant le congé donné par le locataire au 31 décembre 2023 ;

Considérant le prix d'acquisition fixé à 1 555 000 euros ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 13 décembre 2023,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve l'acquisition des immeubles sis 39 Avenue de la République et 153 rue de Fontenay, lot numéro 19 au prix de 1 555 000 euros (un-million-cinq-cent-cinquante-cinq-mille euros).

ARTICLE II : Autorise Madame le maire à signer l'acte authentique à intervenir entre la commune et l'EPFIF pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé

| |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20231219-lmc1H11458H1-DE Date de réception en Préfecture : 22/12/2023 Date de Publication : 22/12/2023 |
|--|